




**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix, le vingt-trois mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Pechbusque légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilbert CHAPUIS, maire.

Étaient Présents :

Mesdames : Corinne CASTANET, Sophie MARTIN, Françoise MASSON-PARIS, Mireille VIDECOQ.

Messieurs : André AOUN, Didier BELAIR, Bernard BOUE, Gilbert CHAPUIS, Didier MARTY, Bruno PEREZ, Gérard SABATIE, Pierre VAISSET.

Étaient absents excusés :

Messieurs : Guy DAGIONI, Patrice FOURRIER.

Monsieur Bruno PEREZ a été élu secrétaire de séance.

3) Adhésion de la commune au collectif de Francazal.

Monsieur Didier Marty, adjoint au maire, rappelle au conseil municipal la fermeture de la base aérienne 101 de Francazal en 2007. A cet égard, il précise qu'une partie de la commune était concernée par la zone de dégagement de l'aérodrome figurant au plan d'occupation des sols communal au titre des servitudes d'utilités publiques officielles.

Aujourd'hui, le « collectif Francazal », association de défense des intérêts des habitants autour de la zone liés directement à la reconversion de ce site, émet de sérieuses réserves quant à sa reconversion visant à créer un nouvel aéroport voué au transit de fret ou d'avions d'affaires.

Aussi, monsieur Marty explique qu'il serait à cet égard nécessaire que la commune adhère à ce collectif afin de mieux suivre les évolutions de telle ou telle reconversion risquant de provoquer de nouvelles nuisances afin d'en mieux appréhender les conséquences.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- s'associe à la démarche du « collectif Francazal » qui refuse la poursuite de toute activité aéroportuaire,
- se prononce favorablement à cette proposition,
- décide d'adhérer au « collectif Francazal » à l'unanimité des membres présents,
- demande à monsieur le préfet de bien vouloir viser la présente délibération.



Pour extrait certifié conforme
Pechbusque, le 30 mars 2010

Le Maire
G. CHAPUIS

